



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCORE UN EFFORT MONSIEUR LE MINISTRE

La CFR est favorable à l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans accompagné d'une politique énergique et assortie de mesures contraignantes pour favoriser l'emploi des Seniors.

En revanche, elle constate que les propositions du gouvernement non chiffrées ne permettent pas, semble-t-il, de résoudre la totalité du problème du financement des retraites à l'horizon 2020, ce qui rend impératif un point d'étape d'ici à 2010.

Fait, le 30 avril 2008

N° 98